

Un Inventaire : Pour quoi faire ?

Pour nous tous, ou tout au moins pour la majorité d'entre nous, la cueillette des champignons est au début dans un but culinaire : les champignons c'est bon, mais ça peut vous empoisonner et même vous faire passer de vie à trépas. !Puis, au bout de quelques années, on se dit que c'est dommage de ne pas s'intéresser à la quantité des jolies espèces qui peuplent les sous-bois de nos forêts. Si d'autres ramasseurs font la même démarche que vous, vous échangez vos connaissances et vous arrivez ainsi à identifier un nombre de plus en plus important de champignons.

LES CHAMPIGNONS COMESTIBLES .

On les cueille, on les déguste. On n'a pas l'impression d'avoir perdu son temps.

LES CHAMPIGNONS NON COMESTIBLES

On les cueille, on les identifie, quelquefois en y passant beaucoup de temps et on les jette ! C'est quand même dommage d'avoir dépensé de la « matière grise » inutilement. Alors, si on faisait une première liste des espèces récoltées, puis une autre liste, et encore une autre liste. Après quelques années, on en a beaucoup qui dorment dans un tiroir et qui risquent d'aller à la poubelle !

Vous avez compris !



Suite aux efforts, ou tout au moins à la constance de nous tous, pour ramasser, identifier, mémoriser, voire mettre en herbier pour conserver telle ou telle espèce rare ou originale, il fallait faire quelque chose. Ce quelque chose : c'est l'**INVENTAIRE**, qui sera mis au propre, que l'on gardera dans les archives, que l'on publiera (mais nous y reviendrons dans une autre occasion).

Comment se présente un inventaire ?

Vous avez vu les comptes-rendus des sorties. Les champignons sont classés par groupe : **les lamellés** (Agarics, Amanites...), **les non lamellés** (ceux que nous appelons les croûtes), **les Ascomycètes** (Pézizes, Morilles...), **les Myxomycètes** (ces si jolies petites espèces à regarder à la loupe !) et **les Imparfaits**.

Nous avons aussi la liste des champignons présentés à l'exposition, et enfin, nos récoltes personnelles. En fin de saison, début décembre, chaque année, nous rassemblons toutes ces données. Nous sommes 10 volontaires pour la mise à jour de notre **INVENTAIRE**.

Il existe une fiche par espèce. Nous y portons le genre, l'espèce, les autorités :

Exemple :

- **Amanita phalloïdes (Fr.) Link.**
- **Lepiota josserandii Bon & Boiffard.**

Nous inscrivons le lieu de la récolte avec la maille géographique nationale (ex. : MEN 1326 C pour La Roche-sur-Yon), le nom de la personne qui a effectué la récolte et de celle qui l'a déterminée. Nous y ajoutons des éléments divers, tels que le biotope, la bibliographie par exemple.

Toutes ces fiches sont classées par genre et par ordre alphabétique dans un fichier. Elles sont à votre disposition. Elles sont complétées chaque année. C'est ainsi, que pour certaines espèces, nous avons 60 à 70 lieux différents de récoltes. Le plus courant est le *Stereum hirsute*. C'est une « croûte » qui pousse sur le bois, toute l'année (il n'est pas comestible !).

Partant de ce document « papier », nous avons tout informatisé, mais là aussi, nous en reparlerons.

A quoi cela peut-il servir ?

Tout d'abord à une meilleure connaissance de notre patrimoine fongique départemental. On recense bien les oiseaux, les insectes, les plantes herbacées. Il manquait les champignons : c'est maintenant chose faite, grâce à nous tous.

Et puis, cela permet de savoir quelles sont les espèces fréquentes dans notre département, celles qui sont plus rares,

de faire des comparaisons avec nos voisins, tout au moins avec ceux qui œuvrent dans le même sens que nous, car il n'y a pas partout des mycologues qui effectuent une démarche inventoriale.

Comme vous avez pu le constater, on n'a jamais fini d'explorer notre flore fongique. D'autre part, il n'est pas possible de connaître toutes les espèces que nous récoltons.

Que faire si nous voulons respecter une honnêteté scientifique dans nos déterminations ? Lorsque nous trouvons une espèce qui nous paraît nouvelle pour la Vendée, nous nous concertons toujours à l'échelon local, pour échanger nos points de vue. Si cette démarche n'aboutit pas, nous avons un certain nombre de correspondants français et étrangers spécialisés dans tel ou tel genre à qui nous envoyons nos récoltes pour détermination.

Il nous faut joindre une fiche d'étude macro et microscopique qui atteste du sérieux de notre démarche. Nos interlocuteurs sachant que nous tenons un inventaire et que le temps qu'ils vont passer à examiner nos envois ne sera pas perdu, nous répondent toujours.

Il arrive que nous leur fassions parvenir des espèces qu'ils n'avaient jamais vues, des espèces nouvelles pour la France, des espèces nouvelles pour l'Europe, c'est rare, mais cela est arrivé ! Et quelquefois des espèces nouvelles pour la science et que nous publions à destination des mycologues de la planète.

C'est aussi grâce à notre travail de recensement que des scientifiques français et étrangers répondent à notre invitation, lorsque nous organisons des sessions d'études. Nous ne les citerons pas toutes, seulement le Congrès de la Société Mycologique de France en 1993 à la suite duquel 1300 espèces ont été inventoriées.

Cette année, du 25 au 30 avril, c'est une session sur les Ascomycètes en forêt de MERVENT/VOUVANT qui a réuni une quarantaine de mycologues français (donc... des Vendéens !), allemands, belges, suisses.

Et maintenant, nous comptons sur VOUS TOUS pour que nous puissions continuer l'œuvre entreprise. N'oubliez pas, si vous trouvez une espèce rare ou qui n'aurait pas été inventoriée à l'endroit où vous l'avez récoltée, de nous le signaler. Elle sera portée sur nos fiches avec vos nom et prénom.

Et..., je le dis en plaisantant, mais cela est vrai, vous serez encore dans notre inventaire dans... 100 ANS ! Un moyen de passer à la postérité. Merci par avance.

R. PACAUD